





Après une légère baisse de l'activité en 2023, l'année 2024 enregistre une progression de 3,4 %, avec plus de 4,7 millions d'heures de remplacement réalisées sur l'ensemble du territoire. Cette évolution traduit une intensification du recours au service et confirme la confiance que les agricultrices et agriculteurs continuent d'accorder à leurs Services de Remplacement.

De plus en plus d'exploitants reconnaissent aujourd'hui la nécessité de s'accorder du temps en dehors de leur activité, que ce soit pour se reposer, se ressourcer ou simplement prendre du recul sur leur exploitation. Les remplacements pour congés poursuivent ainsi leur progression, en hausse de 5,7 %. Cette tendance est soutenue par le renforcement du crédit d'impôt remplacement intervenu en 2024, qui a facilité l'accès à ces périodes d'absence et favorisé leur reconnaissance comme de véritables temps de récupération, essentiels à la santé des exploitants et à la pérennité des exploitations.

Le recours au motif « répit » connaît également une hausse marquée de 32,3 %. Ce dispositif, soutenu par la MSA, offre un relais indispensable aux exploitants confrontés à la surcharge ou à l'épuisement. Il contribue à prévenir les situations de rupture et à maintenir un équilibre entre engagement professionnel et bien-être personnel. Les agriculteurs hésitent de moins en moins à solliciter de l'aide lorsqu'ils en ressentent le besoin, conscients que préserver sa santé, c'est aussi garantir la continuité et la vitalité de son activité.

Ces évolutions, du temps de congé au répit, traduisent une transformation profonde dans la manière d'envisager le travail agricole. Le repos, la prévention de la fatigue et la qualité de vie sont désormais perçus comme des composantes essentielles de la durabilité du secteur.

Les remplacements pour maternité et paternité confirment cette dynamique, en progression respective de 8,4 % et 5,7 %. Ces dispositifs, qui permettent aux exploitantes et aux exploitants de bénéficier pleinement de leurs droits, jouent un rôle clé dans la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Leur développement illustre aussi les effets positifs des politiques publiques mises en œuvre ces dernières années : amélioration de la prise en charge, simplification des démarches et meilleure reconnaissance de ces congés comme des temps légitimes et nécessaires.

Dans le prolongement, les remplacements pour formation progressent de 3,3 %, signe d'un engagement fort en faveur de l'adaptation et du développement des compétences. À l'inverse, certaines activités reculent – le développement agricole (-8,8 %), les mandats professionnels et électifs (-10,3 %) et les mandats syndicaux (-8,5 %) –, traduisant les difficultés persistantes à dégager du temps pour l'engagement collectif dans un contexte d'exploitation toujours plus exigeant.

Malgré une légère baisse du nombre d'adhérents, passant de 67 122 en 2023 à 65 362 en 2024 (-2,6 %), le nombre d'utilisateurs progresse nettement, de 31 573 à 33 414 (+5,8 %). Le taux d'utilisation atteint 51,1 %, contre 47,0 % en 2023, confirmant la pertinence du dispositif et son utilité concrète pour les exploitants au quotidien.

Derrière ces chiffres se trouvent des femmes et des hommes engagés, qui assurent chaque jour la continuité du service avec professionnalisme et dévouement. Les agents de remplacement, au cœur de cette action, interviennent souvent dans des contextes variés, parfois complexes, qui exigent réactivité, savoir-faire et sens humain.

Afin de les accompagner, l'année 2024 marque également le démarrage d'une réflexion structurante autour de la qualité de vie et des conditions de travail. La thématique de la QVCT, placée au centre du congrès national, a donné lieu à des premiers échanges qui ont permis d'identifier des leviers d'amélioration sur l'accueil des agents, la transmission des consignes et les conditions de travail sur les exploitations. Ils ont posé les bases d'une démarche collective ambitieuse visant à renforcer l'attractivité du métier d'agent de remplacement et à favoriser la fidélisation des salariés.

Cette dynamique se prolonge aujourd'hui à travers plusieurs initiatives destinées à améliorer concrètement les conditions de travail des agents, en tenant compte de leurs besoins en matière d'égalité professionnelle, de sécurité et d'accompagnement humain.

**Corentin LOCHON**  
Président de Service de Remplacement France

## NOTRE MISSION

Contribuer à la sérénité de nos adhérents en assurant la continuité de leur exploitation, dans le respect de nos valeurs de solidarité, d'engagement et de proximité.

### NOUS ACCOMPAGNONS LES AGRICULTRICES ET LES AGRICULTEURS À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR VIE :

- ✓ Lors d'un congé de maternité, de paternité ou d'adoption ;
- ✓ Pour prendre des vacances, un week-end, du temps libre ;
- ✓ Pour se former, acquérir et développer de nouvelles compétences ;
- ✓ Lors d'un arrêt de travail, maladie, accident, burn-out ;
- ✓ Pour participer au développement de son territoire et de son métier ;
- ✓ Pour exercer des mandats professionnels, syndicaux ou électifs.

*Les Services de Remplacement sont des associations Loi 1901 à but non lucratif créées et dirigées par des agriculteurs. Ils remplacent les exploitant(e)s agricoles qui souhaitent ou qui sont contraints de quitter momentanément leur exploitation, en mettant à leur disposition un agent de remplacement salarié.*



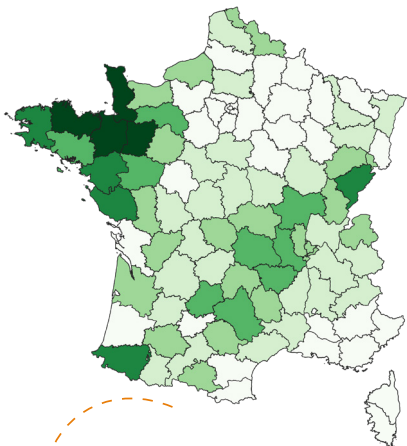
## SOMMAIRE

|                                               |         |
|-----------------------------------------------|---------|
| En synthèse                                   | PAGE 3  |
| Le profil des adhérents                       | PAGE 4  |
| Le profil des agents de remplacement          | PAGE 5  |
| La QVCT, un enjeu partagé par tout le réseau  | PAGE 6  |
| Congés et événements familiaux                | PAGE 7  |
| Congés de maternité et de paternité           | PAGE 8  |
| Arrêts de travail maladie et accident         | PAGE 9  |
| Aide au répit                                 |         |
| Mandats professionnels, syndicaux et électifs | PAGE 10 |
| Formation et développement agricole           |         |
| Le degré de satisfaction des utilisateurs     | PAGE 11 |

## EN SYNTHÈSE



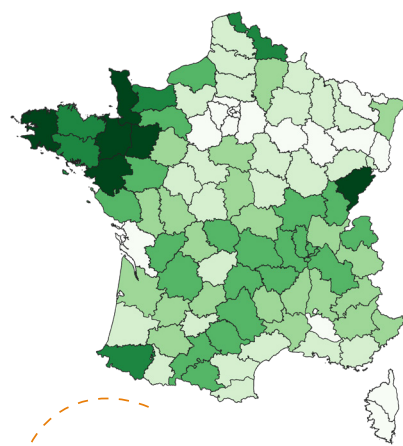
### NOMBRE D'ADHÉRENTS PAR DÉPARTEMENT



0-200 200-500 500-1 000  
1 000-2 000 2 000-4 986  
3 000-3 922



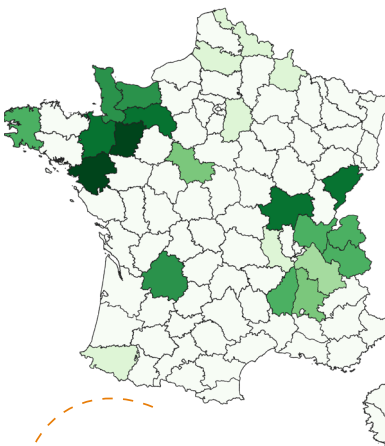
### NOMBRE D'HEURES DE REMPLACEMENT PAR DÉPARTEMENT



0-15 000 15 000-30 000  
30 000-50 000 50 000-100 000  
100 000-150 000 150 000-257 896



### NOMBRE DE SERVICES DE REMPLACEMENT PAR DÉPARTEMENT



0-1 1-2 2-5 5-10  
10-15 15-20 20-25

## TENDANCES GÉNÉRALES

En 2024, malgré la poursuite de la baisse du nombre d'actifs agricoles, les Services de Remplacement confirment leur rôle structurant au sein du monde agricole.

Le taux d'adhésion reste stable à 15,4 % des chefs d'exploitation, traduisant la confiance et la fidélité au dispositif.

L'activité globale repart à la hausse avec une progression de +3,4 % des heures de remplacement par rapport à 2023, atteignant 4,75 millions d'heures. Dans le même temps, le nombre d'utilisateurs progresse de +5,8 %, illustrant un recours accru au service et une réponse adaptée aux besoins des exploitants.

Le taux d'utilisation atteint désormais 51,1 %, contre 47 % l'an passé, marquant un renforcement significatif de la mobilisation du réseau.

### Répartition par motifs de remplacement :

L'activité reste très majoritairement centrée sur les absences sociales : maladies, accidents, décès, congés, maternité/paternité et répit, qui représentent près de 87 % de l'ensemble des heures effectuées. Les congés deviennent le premier motif de remplacement, devant les absences pour maladie, accident ou décès, confirmant la place essentielle du SR dans l'équilibre vie pro / vie perso des exploitants.



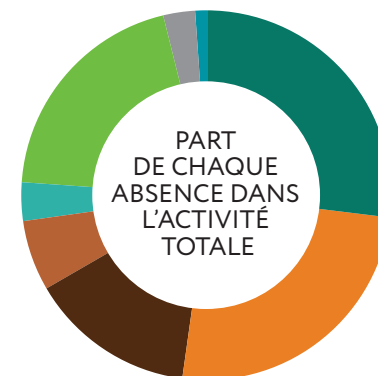
**65 362** chefs d'exploitation  
adhérents

**33 414** personnes  
remplacées

**4,75** d'heures de  
remplacement  
millions

**18 184** agents de  
remplacement

**296** Services de  
Remplacement



PART  
DE CHAQUE  
ABSENCE DANS  
L'ACTIVITÉ  
TOTALE

- Congés **32,2 %** de l'activité totale
- Maladie / Accident / Décès **30 %**
- Congés de maternité **17,5 %**
- Congés de paternité **7,3 %**
- Mandats (syndicaux, électifs, professionnels) **3,8 %**
- Maternité, paternité **23,9 %**
- Répit (épuiement professionnel) **3,3 %**
- Formation **1,1 %**

Cette activité a été assurée par **18 184 agents de remplacement**, toutes catégories de contrats confondues, soit **une hausse de 8,2 %** par rapport à 2023. Ils sont répartis dans 296 associations soit 12 de moins qu'en 2023 (308) et 21 de moins qu'en 2022 (317), témoignant de la poursuite du processus de départementalisation dans notre réseau.



## LE PROFIL DES ADHÉRENTS



**65 362**

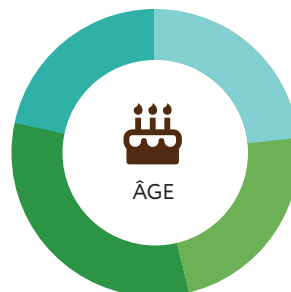
### ADHÉRENTS

En 2024, le réseau des Services de Remplacement enregistre une légère contraction du nombre d'adhérents, en recul de 2,6% par rapport à 2023, dans un contexte général de baisse du nombre d'actifs agricoles. Un peu plus de la moitié des adhérents, soit 50,9%, sont âgés de 50 ans et plus, et 23,9% ont moins de 40 ans, témoignant du vieillissement progressif des exploitants agricoles.

Les exploitations sous forme sociétaire dominent, représentant 66% des adhérents contre 67,4% en 2023, tandis que 34% demeurent en gestion individuelle contre 32,6% en 2023.

Les productions animales restent le pilier principal de l'activité, étant le principal domaine de production de 70% des exploitants. 28% des adhérents se consacrent à la production de bovins laitiers et 20,7% à celle de bovins allaitants. Les grandes cultures (17,6%), les ovins (7,6%) et les filières spécialisées telles que les caprins, porcins ou volailles complètent le portrait des exploitations.

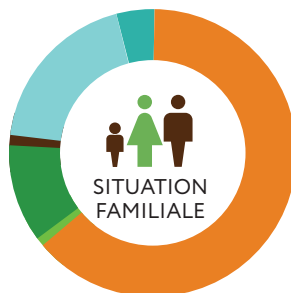
Enfin, 13,7% des adhérents ont adopté une démarche d'agriculture biologique ou raisonnée et 5,9% s'inscrivent dans une démarche qualité (AOC, AOP, label, etc.) tandis que le modèle conventionnel demeure majoritaire pour 75,2% des adhérents.



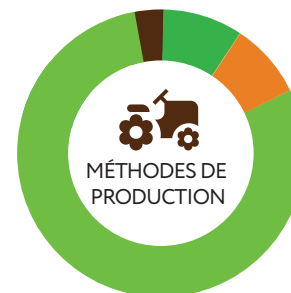
- < 40 ans **23,9 %**
- 40 – 50 ans **25,3 %**
- 50 – 60 ans **32 %**
- > 60 ans **18,9 %**



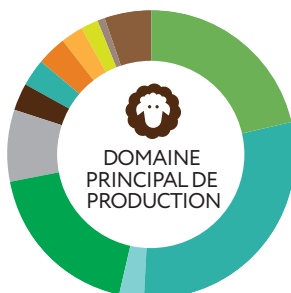
- Hommes **74,9 %**
- Femmes **25,1 %**



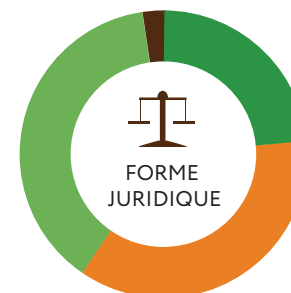
- Marié(e) **59,4 %**
- Divorcé(e) **1,2 %**
- Concubin(e) **12,4 %**
- Veuf(ve) **0,5 %**
- Célibataire **21,6 %**
- Pacsé(e) **4,5 %**



- Agriculture biologique **9,4 %**
- Démarche qualité AOC, AOP, Label **11,1 %**
- Conventionnel **75,2 %**
- Raisonnée **4,3 %**



- Bovins allaitant **20,7 %**
- Bovins lait **28 %**
- Caprins **2,6 %**
- Grandes cultures **17,6 %**
- Ovins **7,6 %**
- Porcins **3 %**
- Viticulture **3 %**
- Volailles **3,1 %**
- Maraichage **2,3 %**
- Equins **1,9 %**
- Arboriculture **1 %**
- Autre(s) **4,8 %**



- EARL **25,4 %**
- GAEC **37,1 %**
- Individuel **33,6 %**
- SCEA **3,9 %**



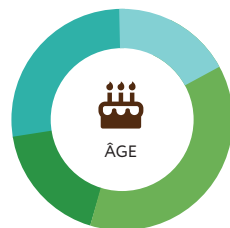
## LE PROFIL DES AGENTS DE REMPLACEMENT

### LE PROFIL DES AGENTS

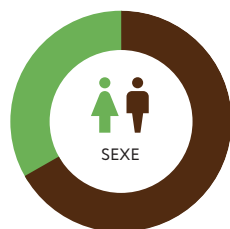
En 2024, les Services de Remplacement comptent **18 184 agents**, toutes catégories de contrats confondues, contre 16 806 en 2023, soit une hausse de 8,2 %. Cette progression illustre la capacité à attirer de nouveaux profils, malgré un contexte de tension sur le marché de l'emploi agricole.

La population des agents reste marquée par sa jeunesse et le profil masculin : 55 % ont moins de 30 ans et les hommes représentent 67,8 % des effectifs.

En matière de formation, 60% des agents possèdent un diplôme de niveau bac ou supérieur, complété par 33% BEP/CAP, 6,8% brevet des collèges et 0,3% sans diplômes. Concernant les types de contrat, la majorité des agents exerce toujours sous CDD avec 87 % des contrats.



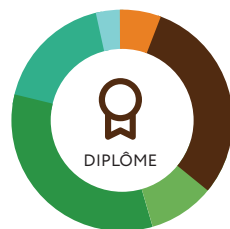
- de 20 ans **16,8 %**
- 20 à 30 ans **38,2 %**
- 30 à 40 ans **17,9 %**
- + de 40 ans **27,1 %**



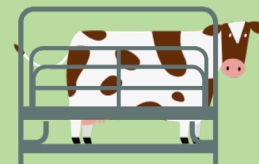
- Hommes **67,8 %**
- Femmes **32,2 %**



- CDI **87 %**
- CDD **13 %**



- Brevet des collèges **6,8 %**
- BEP-CAP **33 %**
- BPREA **10,2 %**
- BAC **36,2 %**
- BTS, BTSa, DEUG **20 %**
- Licence et Master **3,7 %**



### CONCOURS NATIONAL DES AGENTS DE REMPLACEMENT

Le 7 septembre 2024, lors des Terres de Jim organisées à Mamirolle (Doubs), s'est tenue la 3<sup>e</sup> édition du Concours national des agents de remplacement. L'événement a réuni 45 salarié(e)s venus de toute la France, représentant neuf équipes régionales, mettant en lumière un métier essentiel au fonctionnement et à la solidarité du monde agricole. Tout au long de la journée, les équipes se sont affrontées autour de six nouvelles épreuves inspirées du quotidien des agents de remplacement : l'épreuve des pis, des cubes, des piquets, du « conduis-toi bien », du quiz et une épreuve mystère. Ces défis ont permis de valoriser la technicité, la polyvalence et l'esprit d'équipe qui caractérisent ces professionnels. Au-delà de la compétition, le concours a offert un moment de convivialité et de partage. L'édition 2024 s'est conclue sur la victoire de l'équipe d'Occitanie, qui s'est distinguée par son savoir-faire, sa cohésion et son enthousiasme. Une belle reconnaissance pour ces hommes et ces femmes qui œuvrent au quotidien au service des agriculteurs et de la vitalité des territoires.



### UNE AVENTURE HUMAINE, ÇA TE TENTE ?



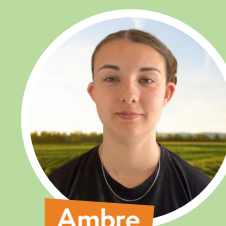
Manon

« Le Service de Remplacement est une expérience très enrichissante, on découvre de nouveaux systèmes, on échange avec de nombreux agriculteurs et on prend confiance en soi ».



Glen

« Mon expérience au Service de Remplacement m'a aidé à acquérir de l'expérience dans différents contextes agricoles, à développer mon réseau professionnel et à identifier mes préférences pour mon installation ».



Ambre

« J'ai choisi le Service de Remplacement pour découvrir les exploitations autour de chez moi, créer des liens et acquérir de l'expérience pour, à terme, décrocher un emploi durable ».



VOIR LES VIDÉOS PORTRAITS DES AGENTS DE REMPLACEMENT







## PROJET DÉGENRONS

Dans le prolongement de ce travail, le projet Dégenrons va permettre d'engager une réflexion sur la place des femmes parmi la profession d'agent de remplacement. Il vise notamment à mieux comprendre les parcours, les freins et les aspirations des agentes de remplacement, à promouvoir la mixité et à garantir des conditions de travail équitables et adaptées à la diversité des situations.

## LA QVCT, UN ENJEU PARTAGÉ PAR TOUT LE RÉSEAU

Les échanges menés au congrès, avec l'appui de l'ARACT Grand Est, ont permis de croiser les regards d'agents, d'administrateurs, de collaborateurs et d'adhérents autour de l'accueil et des conditions de travail parmi les SR et les exploitations agricoles. Ces ateliers ont fait émerger une volonté commune d'amélioration des pratiques d'accompagnement, en favorisant la prévention et en renforçant l'attractivité du métier d'agent de remplacement.

Depuis leur création, les Services de Remplacement agissent pour la qualité de vie au travail des exploitants en leur permettant de se former, de se reposer ou de faire face à un imprévu.

En 2024, le réseau a choisi d'étendre cette logique aux agents de remplacement eux-mêmes, reconnaissant que la qualité du service rendu dépend aussi du bien-être et de la stabilité de ceux qui le portent.

Cette orientation s'inscrit dans une dynamique collective visant à faire de la QVCT un véritable levier d'attractivité et de fidélisation.

Dans ce cadre, Service de Remplacement France a engagé plusieurs actions en faveur de la QVCT, en associant directement les collaborateurs de son réseau. L'accent a été mis sur la participation active des agents, à travers 3 projets complémentaires, portés par la volonté d'agir de manière concertée sur les dimensions humaines, organisationnelles et opérationnelles :

## PROJET ANACT

Le premier jalon de cette démarche a pris forme à travers le projet ANACT, soutenu par le Fonds d'Amélioration des Conditions de Travail (FACT).

Ce projet a pour ambition de reposer sur une approche collective et participative, fondée sur le dialogue social entre les collaborateurs du réseau ainsi que la coopération entre structures.

L'objectif est d'identifier les leviers concrets d'amélioration des conditions de travail, de sécurité et d'organisation, tout en valorisant les bonnes pratiques issues du terrain.

La spécificité du réseau SR, fondée sur un maillage territorial dense et une organisation en fédérations d'associations, constitue un atout majeur pour faire remonter les besoins, partager les expériences et expérimenter de nouvelles solutions à l'échelle locale.

## PROJET ATIRHA

Enfin, la réflexion s'est poursuivie avec le projet ATIRHA. Ce projet inter-ONVAR ambitionne de replacer les relations humaines au cœur des processus de transition. Pour SR France, cette démarche se concrétise par une attention spécifiquement portée aux situations dites « dégradées », telles que les maladies graves, les décès, les conflits familiaux, les suicides ou tout autre événement susceptible d'affecter profondément l'exploitant ou son entourage.

Ces contextes fragilisés peuvent compromettre les conditions d'intervention des agents de remplacement, mais aussi impacter les élus et collaborateurs administratifs impliqués.

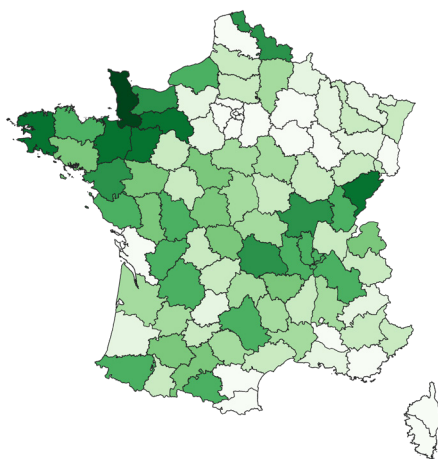
L'enjeu sera de doter le réseau d'outils et de repères pour mieux appréhender et accompagner ces situations sensibles, en soutenant de manière adaptée l'ensemble des acteurs concernés.



## CONGÉS ET ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX

 **18 597**  
BÉNÉFICIAIRES

 **1 526 873**  
NOMBRE D'HEURES



Nombre d'heures de remplacement  
par département

● 0-1500 ● 1500-5000 ● 5000-10 000  
● 10 000-15 000 ● 15 000-20 000  
● 20 000-30 000 ● 30 000-50 000  
● 50 000-100 000 ● 100 000-149 283



**ÉLISABETH, ÉLEVEUSE LAITIÈRE**  
DANS L'ALLIER (03)

Installée avec son mari depuis de nombreuses années, pour Élisabeth, le SR est devenu un véritable appui pour concilier vie familiale et gestion de l'exploitation :

« Nous avons connu le SR dès notre installation. Pendant dix ans, nous partions chaque été avec les enfants grâce au SR. Les agents connaissaient bien notre ferme, souvent d'anciens stagiaires, ce qui facilitait les remplacements ».

Aujourd'hui, même avec des salariés à temps plein, Élisabeth continue de faire appel au SR lorsque l'un d'eux part en congé :

« Les agents connaissent nos habitudes, nos horaires. C'est précieux de pouvoir compter sur eux, aussi bien pour des vacances que pour les coups durs ».



**NICOLAS, ÉLEVEUR LAITIER**  
DANS LA LOIRE (42)

Avant de reprendre l'exploitation familiale, Nicolas a lui-même travaillé comme agent de remplacement. Dès son installation, il a choisi d'adhérer au service, avant tout pour être couvert en cas de maladie ou d'accident. L'idée de prendre des congés est venue plus tard :

« Au début, je ne me projetais pas vraiment dans des vacances. Aujourd'hui, je prends chaque année au moins huit jours de repos ».

Fort de son expérience passée au SR, Nicolas sait combien il est important de mettre un remplaçant dans de bonnes conditions avant chaque absence :

« Mon passage au SR m'a appris ce qu'il fallait faire ou éviter pour faciliter le travail des agents. J'ai rédigé des fiches pratiques sur l'exploitation qui permettent une transmission claire des consignes. Cela sécurise les agents et me rassure pour partir sereinement ».

## LIDL FRANCE RENOUVELLE SON ENGAGEMENT AUX CÔTÉS DU SERVICE DE REMPLACEMENT

Depuis 2021, Lidl France soutient le Service de Remplacement, un partenariat qui permet concrètement aux exploitants de prendre quelques jours de congé tout en assurant la continuité de leur activité. En 2024, 2 146 journées de remplacement ont ainsi été financées grâce au soutien de Lidl, au bénéfice de 393 producteurs engagés dans un contrat tripartite avec leur organisation de producteurs et l'enseigne. Ce partenariat repose sur une cagnotte solidaire, alimentée par une partie des bénéfices issus de la vente de produits sélectionnés dans les magasins Lidl.

Depuis le début de la collaboration, 1 million d'euros ont été reversés, soit l'équivalent de 12 500 journées de congés financées pour les agriculteurs. Une partie du don 2024 a également contribué à l'organisation du Concours national des agents de remplacement, lors des Terres de Jim dans le Doubs, un événement fédérateur qui met en lumière un métier essentiel à la vitalité et à la résilience du monde agricole.



### FOCUS

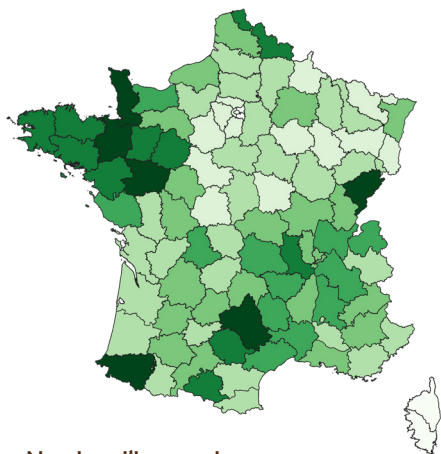
## ÉVOLUTION DU CRÉDIT D'IMPÔT REMPLACEMENT

Le Projet de loi de finances pour 2024 réforme le crédit d'impôt remplacement afin de renforcer le soutien aux exploitants agricoles. La durée du dispositif est portée de 14 à 17 jours, et son champ élargi aux remplacements pour formation, en plus des congés pour vacances, maladie ou accident du travail. Les taux de prise en charge sont revalorisés à 60 % pour les congés, et 80 % pour la maladie, l'accident du travail et la formation. Ces mesures, applicables depuis le 1er janvier 2024, visent à faciliter le recours au Service de Remplacement et à encourager le droit au répit et à la montée en compétences des agriculteurs.

## CONGÉS DE MATERNITÉ ET DE PATERNITÉ

 **3 903**  
BÉNÉFICIAIRES

 **1 178 281**  
NOMBRE D'HEURES



Nombre d'heures de  
remplacement par département

0-1 500 1 500-5 000  
5 000-10 000 10 000-15 000  
15 000-20 000 20 000-30 000  
30 000-39 023



**MARION**  
**ÉLEVEUSE DE BREBIS**  
**LAITIÈRE EN CREUSE (23)**

Avant de s'installer avec son conjoint, Marion avait découvert le Service de Remplacement lors du stage 21 heures. Elle y a véritablement eu recours à l'occasion de son congé maternité :

« Les agents qui sont venus nous remplacer étaient des personnes de notre entourage, employés par la suite au SR. Lors de mon congé maternité, deux agents ont pris le relais car la prise en charge de 42 heures par semaine ne correspond pas vraiment à notre rythme habituel – nous sommes plutôt autour de 70 heures – mais tout s'est bien passé ».

Pour l'avenir, Marion se sent en confiance :

« Si demain nous avons de nouveau besoin du SR, nous savons que nous pouvons compter sur quelqu'un du village qui connaît déjà bien notre exploitation. C'est rassurant d'avoir cette ressource à proximité ».



### ÉVOLUTION DU CONGÉ PATERNITÉ

En 2024, la prise en charge du congé de paternité des chefs d'exploitation agricoles a bénéficié d'un assouplissement des conditions de réalisation de sa période obligatoire de sept jours. Celle-ci a pu être prise soit immédiatement à compter de la date d'accouchement initialement prévue, soit dans un délai maximal de quinze jours à compter de la naissance effective de l'enfant, avec la possibilité de débiter le congé au quinzième jour inclus.



**CAMILLE,**  
**MARAÎCHÈRE DANS LES ALPES**  
**DE HAUTE PROVENCE (04)**

Maraîchère dans les Alpes-de-Haute-Provence depuis cinq ans, Camille a découvert le service de remplacement lors de sa grossesse :

« Je ne savais même pas que j'y avais droit en tant que conjointe collaboratrice. C'est une collègue maraîchère qui m'en a parlé quand elle a eu un enfant avant moi. Sans ça, je serais sûrement passée à côté ».

Même si tout n'a pas été simple, notamment pour trouver des agents disponibles, Camille souligne combien le soutien humain et administratif du SR a été précieux :

« Marion, au SR, a été formidable. Elle m'a tout expliqué, ils s'occupent de toute la partie administrative, ça nous décharge. Et même si on ne lâche jamais totalement l'exploitation, ça m'a permis de me reposer ».

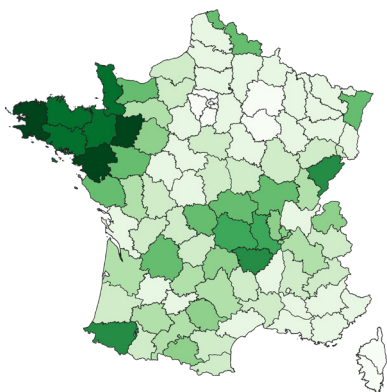


## ARRÊTS DE TRAVAIL (maladie, accident, répit, décès)

### MALADIE, ACCIDENT, DÉCÈS

 **8 159**  
BÉNÉFICIAIRES

 **1 422 761**  
NOMBRE D'HEURES



#### Nombre d'heures de remplacement par département

0-1 500 1 500-5 000 5 000-10 000  
10 000-15 000 15 000-20 000  
20 000-30 000 30 000-40 000  
40 000-60 000 60 000-80 000  
80 000-84 324

### AIDE AU RÉPIT

 **1 988**  
BÉNÉFICIAIRES

 **157 912**  
NOMBRE D'HEURES



### L'AIDE AU RÉPIT un dispositif clé pour la prévention de l'épuisement professionnel.

La MSA propose une aide au répit destinée aux exploitants agricoles en situation de fragilité ou de surcharge. Ce dispositif permet un remplacement temporaire sur l'exploitation, afin d'offrir aux agriculteurs un temps de repos tout en assurant la continuité de leur activité.

D'une durée de 7 à 14 jours, renouvelable selon les situations, cette aide constitue un outil de prévention essentiel au service de la santé et du maintien dans l'emploi des exploitants. En 2024, Service de Remplacement France a contribué activement à sa mise en œuvre, avec 157 912 heures de remplacement réalisées au bénéfice de 1 988 exploitants. Ce soutien concret illustre l'engagement du réseau en faveur du bien-être et de la résilience du monde agricole.



**KARINE,  
VIGNERONNE  
EN GIRONDE (33)**

C'est dans une période difficile que Karine découvre le SR :

« Je n'en avais jamais entendu parler, mais ça s'est fait simplement car les personnes étaient professionnelles et à l'écoute ».

Pour elle, le SR a été plus qu'un service ponctuel :

« Ce qu'ils ont fait, je n'aurais pas pu le faire. Ce n'est pas rien qu'on nous envoie de l'aide sans que ça nous coûte. Moi cela m'a permis de prendre conscience de la situation dans laquelle j'étais ».

Aujourd'hui, même si la situation reste incertaine, Karine retient du SR une approche rassurante et concrète :

« On a vraiment eu une gestion humaine, on a eu l'impression qu'il y avait une solution à tout. On n'est pas juste un dossier, au SR ils savent à qui ils parlent, on a l'impression de les connaître ».



**LUDOVIC,  
ÉLEVEUR DANS LE BAS-RHIN (67)**

Installé en exploitation laitière, Ludovic connaît le SR depuis toujours et y trouve aujourd'hui un vrai soutien pour souffler quand la santé flanche :

« Mes parents l'utilisaient déjà pour partir en congés. Ces dernières années, mon père et moi avons eu des soucis de santé. J'ai dû m'arrêter deux fois pour des opérations du dos, mon père a eu un long arrêt aussi. Grâce au SR, on peut vraiment décrocher sans stress et tenir sur la durée ».

Pour Ludovic, la clé pour se reposer, c'est une bonne organisation :

« On a des consignes écrites, des protocoles plastifiés pour chaque tâche. Ça rassure tout le monde, on sait que tout est clair, même en cas d'urgence ou d'arrêt imprévu ».



**CHRISTOPHE,  
ÉLEVEUR DANS LE GERS (32)**

Installé depuis plus de vingt ans, Christophe voit dans le SR une vraie bouffée d'air :

« Seul avec 90 bêtes sur des terrains en pente, ce n'est pas facile de s'absenter. À 59 ans, avec des douleurs aux épaules, j'ai pu partir 9 jours grâce au congé répit. Ça fait vraiment du bien de décrocher sereinement ! ».

Pouvoir compter sur des agents de confiance est essentiel pour lui :

« Ça évite d'arriver à la retraite épuisé, surtout moralement. Quand c'est possible, j'ai le même agent, c'est rassurant. On sait que tout tourne rond pendant notre absence ».

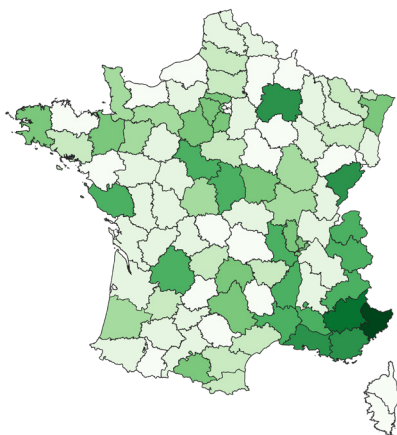
Pour Christophe, son congés répit a été un déclic :

« Au début, j'ai utilisé le SR quand j'étais au syndicat, mais maintenant j'ai pris goût aux vacances, c'est aussi ça la solution ! ».

## MANDATS PROFESSIONNELS / SYNDICAUX

 **1 410**  
BÉNÉFICIAIRES

 **87 539**  
NOMBRE D'HEURES



Nombre d'heures de remplacement par département

0-250 250-500 500-750  
750-1000 1000-1500  
1500-3 000 3 000-4 500  
4 500-6 000 6 000-8 578



**FRANCK, ÉLEVEUR  
DE VOLAILLES DANS L'ALLIER (03)**

Adhérent au SR depuis cinq ans, Franck a vraiment commencé à en bénéficier en 2022, lorsqu'il a pris davantage de responsabilités dans les organisations professionnelles agricoles :

« Au départ, je m'étais inscrit juste par précaution, au cas où il m'arriverait quelque chose. Puis j'ai eu besoin d'un coup de main pendant mes déplacements syndicaux. C'est la même personne qui vient et intervient désormais régulièrement sur l'exploitation ».

Le SR est devenu pour lui un outil lui permettant d'assumer ses engagements sans compromettre la production :

« Dans l'élevage de volailles, on ne peut pas tout arrêter. Avoir quelqu'un de fiable qui connaît les lieux, c'est indispensable ».



**JULIEN, POLYCLUTEUR  
DANS LE VAUCLUSE (84)**

Installé en GAEC, Julien a découvert le SR dès ses débuts :

« Quand on s'est installés, on sortait de trois ans en espace test agricole. Je n'étais pas encore prêt à devenir chef d'exploitation, alors j'ai travaillé comme salarié au SR pendant six mois ».

Aujourd'hui, Julien utilise le SR surtout pour ses engagements syndicaux et ses formations :

« Dès qu'on a des réunions ou des formations, on se fait remplacer. Ça nous permet de continuer à nous former, notamment pour la comptabilité, sans se restreindre. De plus, le SR, ça profite aussi aux structures dans lesquelles on s'engage. Ça mériterait d'être plus connu, dans mon conseil d'administration, je suis l'un des seuls à y faire appel. »

## FORMATION ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

 **5 173**  
BÉNÉFICIAIRES

 **147 585**  
NOMBRE D'HEURES



**CÉDRIC,  
POLYCLUTEUR-ÉLEVEUR  
DANS LE LOIRET (45)**

Installé depuis 2010, Cédric partage son temps entre son exploitation et son engagement comme sapeur-pompier volontaire. Un équilibre rendu possible grâce au SR :

« J'ai connu le SR quand j'étais président des Jeunes Agriculteurs du département. Depuis, j'y fais appel régulièrement, notamment pendant mes formations de pompier ».

Le dispositif lui offre une sérénité indispensable pour s'engager pleinement, notamment durant ses sessions de formation, parfois longues et exigeantes :

« Les blocs de formation durent souvent entre 4 et 10 jours, c'est impossible d'y aller sans aide. Savoir que le SR prend le relais, ça change tout ».



**MARIE-SOPHIE,  
POLYCLUTRICE  
DANS L'AUDE (11)**

Installée depuis 2011 sur une exploitation en polycultures, Marie-Sophie a recours au service de remplacement depuis 2012. Engagée, elle voit dans le SR un levier de liberté :

« Sans le SR, je me serais un peu moins ouvert l'esprit car on ne peut pas se multiplier et il faut aussi avoir une vie correcte en parallèle ».

Elle fait appel au SR notamment pour des formations, ce qui lui permet d'aborder son travail autrement :

« Grâce à cela, j'ai pu suivre des formations variées, avoir un esprit plus critique, me diversifier sur l'exploitation, notamment en terme d'organisation ».

Pour Marie-Sophie, le SR est bien plus qu'un relais technique :

« Cela permet d'être absente de l'exploitation sans culpabiliser. »



## L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

L'enquête a été menée, du 20 janvier au 19 février 2025,  
auprès de 2 545 adhérents ayant eu recours au Service  
de Remplacement en 2024.



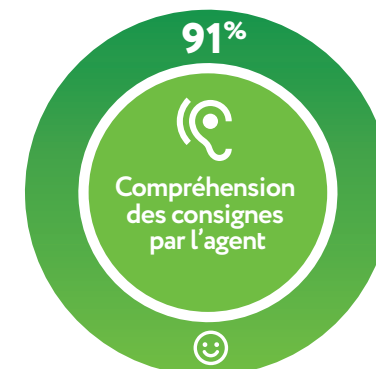
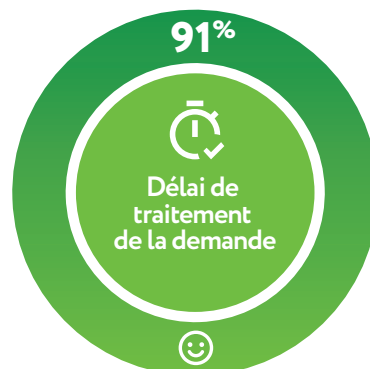
## SATISFACTION GLOBALE

# 88%

## SATISFAITS

INTERPRÉTATION  
COMMUNÉMENT ADMISE  
EN TERME DE NIVEAUX  
DE SATISFACTION :

**90% et + : excellent**  
85-89% : très bon  
80-84% : bon  
70-79% : mauvais  
< 70% : très mauvais



service  
de remplacement

S'engager - consolider - cultiver